

LA TRADUCTION D'ÉDITION EN PRATIQUE

Une journée d'information sur la traduction d'édition à destination des traducteurs littéraires et pragmatiques, membres ou non de l'ATLF et de la SFT, étudiants ou en cours de reconversion.

Avec une matinée dressant un panorama de la traduction dans le domaine de l'édition, et une après-midi consacrée aux questions juridiques (statut et contrat).



Date
Jeudi 4 avril 2024



Lieu
Dijon



Horaires
9 h 15 – 17 h 30



Tarif
20 €

PROGRAMME 1/2

MATIN

9 h 15 – Accueil café



9 h 45 – Mot d'accueil de la SFT

Bruno Chanteau, président de la [SFT](#) et interprète de conférence, et Gaële Gagné, représentante de la commission Traducteurs auteurs



10 h – 12 h 30 – Devenir traducteur d'édition : par où commencer ?

Sophie Aslanides, présidente de l'[ATLF](#) et traductrice littéraire

- **Compétences requises**
- **Mettre le pied dans la porte**
 - Proposer un projet (sous quelle forme ?)
 - Rédiger des notes de lecture ?
 - Les salons ?
- **Associations et organismes utiles**
 - [La Sofia](#): Pour toucher des droits sur le prêt en bibliothèque/la copie numérique
 - [L'ATLF](#): Assistance juridique spécialisée pour les contrats, formations
 - [ATLAS](#): Manifestations, formations, résidences
 - Les aides à la traduction: [CNL](#), aides régionales
 - Les formations: [ETL](#), Fabrique des traducteurs, autres
 - Les manifestations: [Assises](#), [VO-VF](#), [printemps de la traduction](#), etc.

PROGRAMME 2/2

MIDI

12 h 30 - 14 h – Pause déjeuner à la charge des participants

Réservation possible à proximité pour les intervenants et les bénévoles de la SFT.



14 h - 17 h 30 – Devenir traducteur d'édition : la question du statut De la traduction technique à la traduction littéraire

Jonathan Seror, juriste de l'ATLF

Le statut juridique

- L'application du droit d'auteur
- La traduction comme œuvre originale de l'esprit
- Les droits patrimoniaux
- Les droits moraux
- La question des droits étrangers

Le contrat de traduction

- Définition et formalisme
- La rémunération (à-valoir + droits proportionnels vs forfait)
- Les points de vigilance
- La récupération des droits

Le statut fiscal

Impôt sur le revenu

- TS
- BN

Et aussi

- TVA
- CFE

Le statut social

- Les revenus déclarés en tant qu'artiste-auteur
- Revenus principaux
- Revenus accessoires
- Affiliation dès le premier euro versé
- La retraite complémentaire

Questions diverses

- Le cas d'un éditeur étranger
- Questions



Je m'inscris !

CFC



sft

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES TRADUCTEURS
syndicat professionnel